



Stewardessa kak princessa ou deux types de comparaison et deux fondements du discours ironique¹

Teresa Muryn

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
teresa.muryn@up.krakow.pl

Małgorzata Niziołek

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
malgorzata.niziolek@up.krakow.pl

Résumé

L'objectif de cet article est de décrire un type spécifique de comparaison sur l'exemple d'une chanson de Vladimir Vyssotskij intitulée « Москва - Одесса » (Moscou -Odessa) et de ses traductions polonaises. Nous voulons montrer que, sous certaines conditions, la comparaison fait naître l'effet ironique.

Mots-clés : ironie, comparaison, inférence, stéréotype

Stewardessa kak princessa or two types of comparison and two foundations of the ironic speech

Abstract

The purpose of this article is to describe a specific type of comparison on the example of a song by Vladimir Vyssotsky entitled « Москва - Одесса » (Moscow-Odessa) and its Polish translations. We want to show that, under certain conditions, the comparison gives rise to the ironic effect.

Keywords: irony, comparison, inference, stereotype

Un type spécifique de comparaison ?

Stewardessa kak princessa, écrit Vladimir Vyssotskij dans sa célèbre chanson *Moskva Odessa*. D'apparence, une simple comparaison fondée sur le mot de comparaison *comme* confrontant l'hôtesse de l'air à la princesse. Pourtant, quand on y réfléchit un peu plus, on se rend compte que cette structure véhicule plus d'informations, qu'elle incarne un type spécifique de comparaison, qu'elle exploite la stéréotypie et, avec la participation du contexte et le jeu d'inférences, crée une image ironique du passager.

Rappelons d'abord le texte original et ses deux traductions polonaises les plus connues¹ :

(a) В который раз лечу Москва - Одесса -
Опять не выпускают самолёт.
А вот прошла вся в синем стюардесса, как принцесса,
Надежная, как весь гражданский флот.
(V kotoryj raz lechu Moskva - Odessa, -
Opyat' ne vypuskayut samolyot.
A vot roshla vsya v sinem styuardessa kak princessa -
Nadezhnaya, kak ves' grazhdanskij flot)²

(a') Raz który lecę z Moskwy do Odessy
i znowu, psiakrew, odwołują lot,
wynika to ze słów jej wysokości stewardessy
majestatycznej jak Aeroflot. (Wojciech Młynarski)

(a'') Który już raz lecę Moskwa - Odessa
I znowu nie polecie samolot...
Mówi to cała na sino stewardessa jak princessa,
Nadęta siłą Zjednoczonych Flot! (Maciej Maleńczuk)

Dans le texte cité (a), deux constructions comparatives se succèdent :

1. *Styuardessa nadezhnaya, kak ves' grazhdanskij flot*
2. *Styuardessa kak princessa*

Les deux exploitent la conjonction prototypique de comparaison *comme* qui met en relation deux phrases pour établir, sur la base d'un prédicat commun, une équivalence ou un rapprochement entre leurs arguments³. D'après Hajok le concept de « comparaison est une structure polyprédicative composée des éléments suivants : d'un prédicat de comparaison hiérarchiquement supérieur au prédicat obligatoirement graduable et d'un prédicat graduable employé par rapport à deux arguments non coréférents » (2018). Ce prédicat graduable peut être explicité ou inféré.

Dans le (1) le prédicat commun est explicite : *nadezhnaya* (*niezawodna*/fiable) est un trait qui rapproche l'hôtesse de l'air et la compagnie qui l'embauche. Le rapport est établi sur la base de deux propositions :

- La compagnie aérienne nationale est fiable.
- L'hôtesse de l'air est fiable.

ou le prédicat commun est *fiable* (*nadezhnaya/niezawodna*) et ses deux arguments non- coréférents sont *l'hôtesse de l'air* (A) et la *compagnie aérienne nationale* (B).

La comparaison se joue entre la fonction de l'hôtesse de l'air et entre celle de la compagnie aérienne par rapport à ses passagers. Aussi bien l'hôtesse que la compagnie aérienne doivent être fiables et la fiabilité de l'hôtesse contribue à la fiabilité de la compagnie aérienne. Ce rapport *A comme B* qui prend sa source dans la relation existante entre les deux arguments (A et B) est tout à fait naturel. D'ailleurs, dans notre mémoire commune, cette fiabilité se réduit à quelques points rudimentaires incrustés par les publicités de compagnies aériennes (ne pas annuler de vols, ne pas être en retard, ne pas perdre nos bagages, garantir la sécurité, etc.). L'hôtesse doit assumer le respect (ou non-respect) de tous ces points. Le texte de la chanson de Vladimir Vyssotskij affirme le contraire, le point auquel nous allons revenir plus tard dans ce qui suit.

Le deuxième exemple (2) est un cas de comparaison elliptique. Dans ce type de comparaison, A est comparé à B sur la base d'un prédicat commun qu'il n'est pas nécessaire d'explicitier. La comparaison elliptique utilise soit *comme*, soit *tel* suivi ou non de *que* [...] :

(3) *Je suis comme le roi d'un pays pluvieux* (Baudelaire)

(4) *Oncle Rat, telle une fumée, avait disparu* (H. Bosco) (GMF, 1994 : 864).

Nous avons porté notre attention justement sur ce type de comparaison elliptique (*comme/tel*) parce qu'elle semble décrire un deuxième cas de figure. La GMF ajoute encore, en décrivant la comparaison elliptique, que « lorsque GN2 (B) représente un type dont GN1(A) est un cas particulier (ou l'inverse), *comme* exprime la conformité : *Il parle de la nature comme un poète (qu'il est/ en parlerait)* » (1994 : 863). On peut déduire de cette explication, que dans le cas de *conformité* un rapprochement simple entre les comparés doit être complété par d'autres données, ce qui laisse supposer que cette structure est sémantiquement plus complexe.

En effet, quand on restaure la structure de la pensée qui semble être à l'origine de notre deuxième cas de comparaison-*stewardessa kak princessa* - on se rend compte qu'il y a peu d'éléments communs entre A et B. En même temps, on ne peut pas affirmer que *A est un cas particulier de B*. Ce qui induit pour A et B, qu'il faut trouver dans leur composition sémique un trait partagé (ou plusieurs), le trait qui servirait de prédicat commun pour la comparaison. C'est ainsi que l'on peut confronter *pensée* et *éclair* sur la base du trait *vitesse*, etc. En quelque sorte, grâce au trait commun, il est créé un ensemble hyperonymique des objets auxquels A et B peuvent appartenir. Mais, il s'agit d'une appartenance hypothétique, créée par

la comparaison-même, et que l'on peut exprimer à l'aide de la paraphrase *comme si il/elle était...* Plus le trait est marginal, plus la comparaison devient expressive. Ce prédicat commun, inféré dans une comparaison elliptique, a le don de polariser autour de lui deux discours parallèles : l'un, explicite, sur A et l'autre, implicite, sur B. Dans cette polyphonie, la non-conformité du discours sur A et de celui sur B peut faire naître un discours ironique.

Pour revenir à l'exemple analysé *stewardessa, kak princessa*, pour interpréter la comparaison, il faut décomposer les deux concepts pour savoir sur quelle base il serait possible d'établir une « conformité » entre eux, quels seraient donc leurs traits partagés. Or, il semble qu'il y en a bien peu. Dans notre comparaison, les deux, hôtesse et princesse, sont des femmes., Ainsi, il s'agirait peut-être de la fonction représentative qu'elles assurent. L'hôtesse porte l'image de marque de compagnie aérienne qu'elle représente, et la princesse, à son tour, porte l'image de marque d'un pays/royaume/maison familiale, etc. Bref, dans un sens, toutes les deux sont représentantes uniques/autorisées/officialisées d'une « organisation/maison ». À vrai dire, quand on analyse le champ sémantique de *princesse*, on se rend compte que ses concepts se polarisent autour de deux traits : une image « extérieure » de la princesse-femme et une attitude de la princesse-fonction. Nous obtenons alors une vision stéréotypée de la princesse exploitée dans les médias (où la beauté est son atout principal) :

- (5) *Telle une princesse des livres Disney Après 42 528 like sur Instagram, voici une seconde image de la belle Larissa, la femme de Lucas Moura...*
- (6) *Telle une princesse qui se rendait au bal, Doutzen Kroes s'est rendue au Costume Institute Gala à New York. Le mannequin néerlandais était divin au MET à ...*
- (7) *Regardez Viviane Chidid adulée telle une princesse à Bamako de Myparisdakarbuzz.com ici sur dailymotion.*
- (8) *Anne Hathaway porte une robe de bal telle une princesse nude en Valentino*
...

Cette formule est utilisable même à de vraies princesses :

- (9) *Kate Middleton, telle une princesse de conte de fées, répand sa beauté...*

Quant au deuxième trait, princesse-fonction, une analyse de contextes semble prouver que le stéréotype exploite surtout trois valeurs : exceptionnalité, inaccessibilité et majesté. Si on accepte que les deux personnes, hôtesse de l'air et princesse, soient uniques, exceptionnelles - l'hôtesse de l'air est la seule représentante de la compagnie aérienne accessible aux passagers (voir les métaphores qu'*elle règne à bord*) - d'autres traits se contredisent. Si pour l'hôtesse de l'air, l'accessibilité et la

gentillesse sont de rigueur, pour la princesse *être inaccessible* et *hautaine* sont des marques de style. Ici, la juxtaposition des traits qui s'excluent fait naître l'ironie.

On peut conclure sur la base de remarques précédentes qu'il est possible d'extraire un cas spécifique de comparaison qui aurait les caractéristiques suivantes :

1. La négation : A n'est pas du même type que B :
2. Leur conformité est hypothétique : *comme si A était B* :
3. Le prédicat commun, base de la comparaison, n'est pas explicité :
4. L'extraction du prédicat commun exige une prise en compte de stéréotypes liés à A et à B.

Comme vs tel

Cette comparaison, à croire les exemples analysés, aurait sa propre réalisation linguistique, notamment à travers la séquence : *N1, tel+N2* ou *tel* occupe et bloque la position du prédicat commun non explicité.

(10) *Des pilotes consciencieux ont pu s'appliquer à loisirs, tels des écoliers, à tracer les noms de marchands en lettres de fumée.* (Ph. Barrès).

(11) *Il bondit telle une flèche.*

(12) *Leur bonheur immérité les poursuit, telle une vengeance.* (P. Morand)

(13) *Vues des avions, les camions semblaient fixés à la route, telles des mouches à un papier collant.* (A. Malraux)

Le polonais possède aussi des moyens explicitant ce type de comparaison. Il existe la particule *niby/niczym*:

(14) *Jedna ma nawet suknię całą niby ze złota.* (Śmieszni kochankowie, M. Cieślík)

(15) *Interpretacje anonima nieco różniły się od oryginału, Stańczyk był niby podobny, tyle że ubrany na niebiesko.*

(16) *Niczym król Karol kupię Ci Korale planet i. W nich samych przy mnie staniesz.* (M. Rozynek)

Le rôle de cette particule est d'affaiblir le caractère littéral du comparant, lui attribuer un caractère fictif. La relation qui existe entre les deux éléments de la comparaison est tout de suite mise en question. La similarité n'est que feinte et apparente. D'ailleurs dans les exemples « *niby-Polak* », « *niby-gotyk* », « *niby-poeta* » la particule *niby* pourrait être remplacée par « *pseudo-Polak* », « *pseudo-gotyk* », « *pseudo-poeta* » ou *pseudo* signifie « qui est faussement, qui passe pour..., qui veut passer pour... ».

Une autre possibilité d'expliciter cette comparaison est offerte par la construction *jakby jakiś* qui exprime son caractère hypothétique :

- (17) *Nieraz ani gwiazd na niebie, ani księżycy, wieś głucha, pusta, a on jakby jakiś duch pokutujący na tym koniu człap, człap.* (Widnokraż, Wiesław Myśliwski)
- (18) *Nie czuje, że się kuli albo sztywnieje. Jest tak, jakby jakiś automat przelącał Karolinę z tu i teraz do Karoliny sprzed ponad pół roku, zatrzymując się na żółtym świetle na skrzyżowaniu na Wisłostradzie.* (Polityka)

Aussi bien en français qu'en polonais, l'emploi de la construction *N1, tel+N2* appartient au discours littéraire. Dans la plupart des constructions trouvées, appartenant à différents types de discours, *comme/jak* a remplacé *tel/niby* : *N1, comme+N2* en conservant toutes les caractéristiques de cette comparaison spécifique.

L'interprétation ironique de la comparaison

Comme le remarque Bres (Bres, 2011) : « L'ironie fait partie, à l'instar de la métaphore, de ces plus vieux objets linguistiques du monde qui stimulent la réflexion sans jamais l'épuiser : depuis Platon, Aristote, Quintilien, l'ironie est un objet de recherche qui traverse les âges... sans prendre une ride ». Si nous nous appuyons sur la classification de Schoentjes (Schoentjes, 2001), l'ironie peut se diviser en quatre axes : ironie socratique, ironie de situation, ironie verbale et ironie romantique. Les travaux sur la seule ironie verbale sont nombreux. Un parcours de la littérature permet de distinguer trois grandes approches, selon lesquelles l'ironie apparaît comme un phénomène : (i) rhétorique (Grice, 1979) (Kerbrat-Orecchioni, 1978, 1980, 1986) ; (ii) argumentatif (Amossy, 2003; Eggs, 2009) ; (iii) énonciatif (Sperber & Wilson, 1978, 1998; Berrendonner, 1981; Ducrot, 1984; Clark & Gerrig, 1984 ; Perrin, 1996 ; Wilson, 2006). L'ironie verbale, qui nous intéresse ici, exprime une contradiction entre la pensée du locuteur et son expression, c'est-à-dire que ce qui est dit diffère de ce qui est signifié. L'ironie peut être produite de différentes manières, dont certaines correspondent à des figures de style classiques (antiphrase, hyperbole, litote, etc.). Kerbrat - Orecchioni souligne que « l'ironie est de tous les tropes celui qui nage le plus volontiers dans les eaux troubles de l'ambiguïté. [...] Le sens dérivé dans l'ironie ôte toute pertinence au sens littéral : le principal intérêt de ce trope réside dans le brouillage sémantique et l'incertitude interprétative qu'il institue (1986 : 105). L'ironie joue donc sur l'implicite : le destinataire doit savoir lire entre les lignes pour comprendre que le locuteur pense le contraire de ce qu'il dit.

S'attachant davantage aux mécanismes pragmatiques à l'œuvre dans l'énoncé, Berrendonner et Ducrot proposent de considérer l'ironie comme une superposition de discours (polyphoniques, selon la terminologie de Ducrot) qui s'opposent et dont un seul, implicite, est véritablement pris en charge par l'énonciateur (qui se distingue par le fait même du locuteur, auteur des paroles explicites) (Forget, 2001 : 43).

Jean-Jacques Robrieux lie aussi le concept rhétorique d'ironie avec le concept de polyphonie. En analysant différents procédés qui contribuent à l'intention ironique, il distingue entre des procédés antiphrastiques et des paradoxes : « On peut parler d'antiphrase si le locuteur exprime [...] le contraire de sa propre pensée. [...] ». Dans ce cas « il faut [...] que la véritable pensée du locuteur soit connue du destinataire » (2000 : 86). « En général - dit J-J. Robrieux - l'antiphrase est la transformation du mal en bien apparent ». Un paradoxe est « une affirmation ou un raisonnement qui contredisent une idée généralement admise. Il s'agit en vérité d'un mode de pensée, non d'une figure à proprement parler » (2000 : 90).

Dans le cas de la princesse fiable comme la compagnie aérienne nationale, il semble que nous avons affaire, à un procédé antiphrastique. La phrase affirme « un bien apparent » : l'hôtesse de l'air et sa compagnie sont fiables. Cette fiabilité, comme nous venons de le dire plus haut, dans l'opinion commune se réduit à quelques points comme ne pas annuler de vols, ne pas être en retard, ne pas perdre nos bagages, garantir notre sécurité. Or, le vol a été annulé encore une fois. Nous en sommes informés par le contexte introduisant en même temps l'éloge. Nous avons donc deux discours parallèles :

- sur le A, implicite et négatif : la compagnie a encore une fois (i.e. elle le fait fréquemment) annulé le vol, l'hôtesse de l'air prend parti de sa compagnie (i.e. elle s'identifie avec sa compagnie) sans aucun souci pour les passagers. Conclusion : les deux ne sont pas fiables.
- Et le discours sur le B, explicite et positif : bien que le vol ait été annulé, et que la compagnie le fasse fréquemment, l'hôtesse de l'air et la compagnie qu'elle représente restent fiables.

La véritable pensée du locuteur (le discours A) se révèle grâce à la confrontation faite sur la base du motif sémantique construit autour des concepts organisant le texte : *annuler, vol, compagnie aérienne/hôtesse de l'air, fiable* et qui donne un lieu commun : *une compagnie aérienne fiable n'annule pas tout le temps ses vols* (le discours B).

Deux structures lexico-syntaxiques fondées sur les mêmes concepts se confrontent : l'une véhiculant la version stéréotypique : *Une compagnie aérienne fiable n'annule pas ses vols* (B) et une autre, actualisée dans le texte : *la compagnie aérienne nationale a encore annulé le vol* (A). Il semble que l'intention ironique, la négation mise à part, se révèle avec un seul mot : *encore* !

L'antiphrase est aussi à l'origine de deux comparaisons qui impliquent l'hôtesse de l'air et sa compagnie aérienne avec les prédicats communs : *poxożhaya* (semblable) et *dostupnaya* (disponible).

L'ironie de la comparaison *stjuardessa kak princessa* relève du deuxième procédé, celui du paradoxe dans la mesure où la réalité et l'apparence s'affrontent.

Les traducteurs polonais ont réduit la richesse des comparaisons qui font naître l'ironie dans le texte original. En même temps, ils ont affaibli l'interprétation globale du texte entier. Młynarski a préféré mettre en valeur un trait commun de A et B. Dans sa traduction, le trait inféré dans la version originale est non seulement explicite, mais encore repris deux fois à l'aide de *jej wysokość stewardessa (sa majesté l'hôtesse de l'air)* et l'adjectif - *majestatyczna (majestueuse)*. Ainsi, l'auteur a éliminé l'ironie antiphrastique fondée sur les prédicats *fiable, semblable* et *disponible*.

Maleńczuk garde la comparaison en utilisant *jak*, mais il est difficile, dans le contexte donné, de retrouver un trait de conformité entre l'hôtesse de l'air et la princesse (a''). Sa traduction ne fait plus recours à la fiabilité de l'hôtesse. Dans la version de Maleńczuk, la comparaison semble exagérée, surestimée voire prétentieuse. Son emploi est bien plus sarcastique qu'ironique.

Conclusion

L'analyse proposée n'est qu'un essai de recherche sur différentes possibilités d'une description linguistique de l'ironie. Dans ce but, nous avons proposé un type de construction - la comparaison - en essayant d'en extraire des éléments avec lesquels l'intention ironique prend forme. Nos exemples nous ont permis de confirmer l'existence de deux types de procédés ironiques et de constater que dans les deux cas, le recours au stéréotype semble obligatoire. Nous avons trouvé intéressant de tenter d'expliquer le phénomène de l'ironie sur la base d'une confrontation de deux constructions lexico-syntaxiques fondées sur les concepts clés de la comparaison (A, B, prédicat commun) : l'une communément admise, l'autre actualisée dans le discours ironique. Pour le faire, nous envisageons d'élargir notre corpus avec d'autres textes à visée ironique.

Bibliographie

- Amossy, R., 2003. Les fonctions argumentatives de l'ironie balzacienne. In : *Les ironies balzaciennes*. Saint-Cyr sur Loire : Poirot, p. 143-154.
- Berrendonner, A. 1981. De l'ironie. In : *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Éditions de Minuit, p. 173-239.
- Bres, J, 2011. « L'ironie, un cocktail dialogique ? ». *VNU Journal of Science: Foreign Studies*, 27(3).
- Buscaldi, D., Grezka, A., Lejune, G. 2017. « Tweetaneuse : Fouille de motifs en caractères et plongement lexical à l'assaut du DEFT 2017 ». In : 13e édition du Défi Fouille de Texte, Actes du colloque TALN 2017, 26-30 juin 2017, Orléans, France, p. 65-76.
- Clark, H., Gerrig, R., 1984. « On the Pretense Theory of Irony ». *Journal of Experimental Psychology General* 113(1):121-6.
- Ducrot, O. 1984. « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. Le dire et le dit ». In : *Rhétorique et argumentation : de l'ironie*. Paris : Éditions de Minuit. p. 171-233.
- Eggs, E. 2009. « Rhétorique et argumentation : de l'ironie ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 2(3).
- Forget, D. 2001. « L'ironie : stratégie de discours et pouvoir argumentatif ». *Études littéraires*, Vol.33, n° 1, p. 41-54. [En ligne] : <https://id.erudit.org/iderudit/501277ar> [consulté le 15 septembre 2018].
- Grice, H., 1979. « Logique et conversation ». *Communications*, 30, p.57-72.
- Hajok, A. 2018. Le prédicat comparer et le concept de comparaison. In : Сборник статей по итогам III-й международной конференции « Язык и действительность. Научные чтения на кафедре романских языков им. В.Г. Гака », Moskwa, p-ISBN: 978-5-9973-4923-3, p. 427-431.
- Kerbrat - Orecchioni, C. 1986. *L'implicite*. Paris, France: Armand Colin.
- Kerbrat - Orecchioni, C. 1978. *L'ironie*, Travaux du centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 2, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Perrin, L, 1996. *L'ironie mise en trope : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris : Kimé.
- Robrieux J.-J., 2000. *Rhétorique et argumentation*. Paris : Nathan.
- Schoentjes, P., 2001. *Poétique de l'ironie*. Paris, coll. « Points/Essais-Inédits ».
- Wilson, D. 2006. « The pragmatics of verbal irony: Echo or pretence ? ». *Lingua*, 116, p. 1722-1743.
- Textes des chansons :
- <https://lyricstranslate.com/fr/moskva-odessa-moskva-odessa-moskva-odessa.html>

Notes

1. La première traduction de Wojciech Młynarski et la seconde de Maciej Maleńczuk] (la traduction française n'existe pas). Nous avons choisi d'analyser seulement des fragments qui contiennent une comparaison construite autour de l'hôtesse de l'air.
2. <https://lyricstranslate.com/fr/moskva-odessa-moskva-odessa-moskva-odessa.html>
3. „Rapprocher d'un GN un autre GN”, GMF, p. 864.